



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN PLAN D'ACTION ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AU POINT MORT

A l'occasion du 8 mars, et du séminaire dédié à l'égalité le 1er juin, le rectorat de l'académie de Dijon a communiqué sur la déclinaison localement du plan national d'action sur l'égalité femme-homme et la lutte contre les violences.

La CGT Educ'action de l'académie de Dijon estime qu'il est grand temps que cette politique soit appliquée dans notre académie, alors que le plan national pluriannuel 2020-2022 a été voté et signé par la CGT Educ'action il y a plus d'un an et demi.

Le rectorat communique sur la mise en place de mentorat pour inciter les travailleuses de l'Éducation nationale à « se sentir légitimes » à postuler à des postes à responsabilité. Les femmes ne se sentent pas illégitimes, elles sont empêchées par l'organisation du travail incompatible avec l'articulation avec la vie privée, et l'objectif d'évolution de carrière. Dans les conditions réelles de l'organisation du travail au sein des établissements scolaires, la grande majorité des heures supplémentaires et indemnités de missions particulières (IMP) sont, par exemple, prises par des enseignants, à hauteur de 2/3 comme le démontrent les bilans sociaux du ministère et du rectorat. Avant de réfléchir à inciter les femmes à prendre des postes, peut-être faut-il d'abord mettre en place des conditions d'exercice permettant de le faire. Le recours au temps partiel évoqué pour « accompagner les évolutions professionnelles » n'est sûrement pas la solution.

Nous attendons aussi le numéro du dispositif pour signaler les cas de violences sexistes et sexuelles et la communication de prévention contre ces violences, obligation de tout employeur. Depuis presque 18 mois, rien n'est fait.

Alors que le ministère accompagne les rectorats depuis début 2021, l'académie de Dijon accuse un retard dans le traitement de la majorité de ces problématiques, alors que le futur plan triennal 2023-2025 va bientôt faire l'objet de nouvelles concertations au niveau ministériel.

La CGT Educ'action de l'académie de Dijon reste vigilante et saura se saisir de tous les outils mis à sa disposition, dont le plan Egalité, pour obtenir des avancées concrètes en matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les violences.

La CGT Educ'action de l'académie de Dijon revendique :

- **une organisation du travail permettant l'articulation vie privée/vie professionnelle/évolution de carrière (fin des heures supplémentaires imposées, augmentation du nombre de postes,...) ;**
- **une formation spécifique de tous les personnels à la prise en charge des violences sexistes et sexuelles et la mise en place du dispositif de signalement ;**
- **un plan pluriannuel de revalorisation afin d'obtenir un rattrapage des pertes salariales subies depuis des décennies par les travailleuses de l'Éducation nationale ;**
- **une revalorisation salariale immédiate de 400 euros, une hausse de la valeur du point d'indice et une amélioration des grilles indiciaires.**

à Dijon, le 16/06/2022